

Question présentée par le député :

M. Jean Romain

Date de dépôt : 13 décembre 2016

Question écrite urgente

Qu'est-ce que l'Hospice général compte faire du Chalet Florimont à Gryon (VD) ?

On a appris que le Chalet Florimont et la Nouvelle Roseraie font face à un taux d'occupation en chute libre depuis 2009, et cela malgré la réduction des prix proposés. Ce taux d'occupation est de 50%. Le déficit est à la hausse et, projeté pour 2016, il atteint 1,4 million pour les deux maisons. La Nouvelle Roseraie est partagée avec la Ville de Genève, qui assume la moitié de ce déficit.

Ces maisons émargent à 100% au budget de fonctionnement de l'Hospice général. L'année passée, au vu de ces chiffres, décision a été prise de geler l'offre du Chalet Florimont qui présente le déficit le plus important. Etant donné la situation du budget de l'Etat et de sa dette, l'Hospice général est amené à faire des choix. Il ne semble pas dans les missions de l'Hospice de subventionner des maisons de vacances peu fréquentées.

Alors mes trois questions sont les suivants :

- ***Est-ce que l'Hospice général est prêt à remettre le Chalet en gérance à quelqu'un d'autre ?***
- ***Si ce n'est pas le cas, est-il prêt à envisager un partenariat avec les communes, l'IMAD et des fondations privées ?***
- ***Si fermeture il y a en janvier 2017, que se passera-t-il concrètement avec le Chalet dès le lendemain de sa fermeture ?***

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il voudra bien apporter à mes questions.